

NOUVELLES

DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

DÉCEMBRE 2017 / ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DU 13 DÉCEMBRE 2017



RÉUNION DU 13 DÉCEMBRE 2017 (2017-12-AG)

NOMINATION

Comité de retraite du régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ)

L'Assemblée des gouverneurs a nommé les personnes suivantes au comité de retraite du RRUQ :

- **M. Jean-Pierre Mailhot**, directeur de l'administration de l'ENAP, comme membre désigné par la corporation de cet établissement pour un mandat de trois ans du 18 février 2018 au 17 février 2021;
- **Mme Hélène Girard**, agente de gestion financière à l'INRS, comme membre désigné par les employés de cet établissement pour un mandat de trois ans du 14 décembre 2017 au 13 décembre 2020;
- **M. Pier-André Bouchard St-Amant**, professeur adjoint à l'ENAP, comme membre désigné par les employés de cet établissement pour un mandat de trois ans du 13 décembre 2017 au 12 décembre 2020;
- **Mme Jacqueline Hébert**, administratrice, comme membre désigné par l'Assemblée des gouverneurs pour un mandat de un an du 15 décembre 2017 au 14 décembre 2018;
- **M. Clément Roberge**, administrateur, comme membre désigné par l'Assemblée des gouverneurs pour un mandat de un an du 15 décembre 2017 au 14 décembre 2018.

Comité de retraite du régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec (RRCCUQ)

L'Assemblée des gouverneurs a nommé **M. Jean Bégin**, directeur de la Division de la rémunération globale au Service des ressources humaines de l'UQAM, au comité de retraite du RRCCUQ comme membre désigné par la corporation de cet établissement pour un mandat de trois ans du 17 décembre 2017 au 16 décembre 2020.

Conseil des études

L'Assemblée des gouverneurs a nommé **Mme Marie-Claude Plourde**, étudiante à l'UQAM, au Conseil des études à titre de membre désigné par les étudiants pour un premier mandat de deux ans du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Réussite des étudiants étrangers

L'Assemblée des gouverneurs a pris connaissance des résultats d'une analyse réalisée par la Direction de la recherche institutionnelle sur la réussite des étudiants étrangers, selon le pays de citoyenneté, inscrits au baccalauréat, à la maîtrise ou au doctorat dans les universités québécoises.

Création de deux nouveaux prix d'excellence de l'Université du Québec

L'Assemblée des gouverneurs décerne annuellement des prix d'excellence de l'Université du Québec, soit en enseignement, en recherche et création ainsi qu'en gestion. Ces prix visent à

souligner la compétence de professeurs et autres membres du personnel enseignant, de chercheurs et de gestionnaires du réseau de l'Université du Québec ainsi que leur contribution à la réalisation de la mission universitaire. Ils sont décernés annuellement lors des activités de la rentrée universitaire.

À l'occasion du 50^e anniversaire du réseau de l'Université du Québec (1968-2018), l'Assemblée des gouverneurs a créé deux nouveaux prix d'excellence, soit :

- **le Prix d'excellence Partenariat**, qui vise à récompenser une initiative ou un partenariat exemplaire porté par un professeur ou une équipe de professeurs qui contribue au rayonnement de son établissement dans le milieu et dont l'impact sur la communauté universitaire, sur un milieu de pratique ou dans la collectivité est significatif;
- **le Prix d'excellence Relève**, qui vise à récompenser la contribution remarquable d'un jeune professeur à l'avancement des connaissances et au développement de son domaine et dont les travaux constituent une promesse d'impact exceptionnel.

Politique d'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec

Le 50^e anniversaire du réseau de l'Université du Québec (1968-2018) est l'occasion pour l'Université du Québec de proposer des candidats au titre de docteur *honoris causa*. C'est dans ce contexte que la Commission de planification a recommandé à l'Assemblée des gouverneurs de modifier les critères de sélection des candidats au titre de docteur *honoris causa* afin de mettre de l'avant leur contribution exceptionnelle à l'avancement de l'enseignement supérieur au Québec et au développement du réseau de l'Université du Québec.

Ainsi, l'Assemblée des gouverneurs a modifié la Politique en y ajoutant ces deux critères de sélection, et ce, uniquement pour les doctorats d'honneur décernés sous l'égide de l'Université du Québec à l'occasion du 50^e anniversaire du réseau.

AFFAIRES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Délivrance de diplômes

L'Assemblée des gouverneurs a délivré 1002 diplômes à des étudiants de l'UQTR (55), l'UQAC (322), l'UQAR (20), l'UQO (78), l'UQAT (174), l'INRS (22), l'ÉTS (90) et la TÉLUQ (241). Depuis la création de l'Université du Québec en 1968, l'Assemblée des gouverneurs et le conseil d'administration de l'UQAM, qui décerne les diplômes aux étudiants de cet établissement, ont délivré 682 098 diplômes.

Ratification des résolutions de la réunion 2017-3-CET du Conseil des études tenue le 25 octobre 2017

L'Assemblée des gouverneurs a ratifié les résolutions du Conseil des études relatives à l'adoption du *Rapport périodique sur l'évolution de la programmation pour la période du 20 mai 2017 au 30 septembre 2017* ainsi qu'à la création d'un programme de baccalauréat en écologie et environnement présenté par l'UQO.

AFFAIRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION

États financiers consolidés au 30 avril 2017 de l'Université du Québec et des établissements

L'Assemblée des gouverneurs a adopté les états financiers consolidés au 30 avril 2017 de l'Université du Québec, des universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche. Conformément à la *Loi sur l'Université du Québec*, les états financiers consolidés sont transmis au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Nomination de l'auditeur indépendant de l'Université du Québec pour l'exercice financier 2017-2018

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'octroi d'un contrat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour agir à titre d'auditeur indépendant pour l'audit des états financiers de l'Université du Québec – siège social et des états financiers consolidés de l'Université du Québec et des établissements pour l'exercice financier 2017-2018, selon les termes de l'offre de service du 3 novembre 2016.

Suivi périodique des projets immobiliers

L'Assemblée des gouverneurs a pris connaissance de l'état d'avancement des projets de construction en cours de réalisation ou en voie de fermeture dans le réseau de l'Université du Québec, ce qui représente, en date du 1^{er} novembre 2017, dix-huit (18) projets d'une valeur supérieure à 2 000 000 \$ chacun. La valeur totale du financement prévu des projets en cours est de 172 883 068 \$.

Formule de financement des universités

L'Assemblée des gouverneurs est informée de l'état d'avancement des travaux visant la révision de la formule de financement des universités. Ces travaux, menés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, devraient être terminés en février 2018.